

L'ARTISANAT BÉNINOIS, SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE ET SOURCE D'EMPLOIS



CHEMIN PARCOURU

Les réalisations majeures dans le secteur de l'artisanat ont principalement porté sur des actions visant à organiser la profession, renforcer son cadre institutionnel et améliorer les conditions d'activité des artisans.

Celles-ci incluent notamment :

- La mise en place et l'opérationnalisation de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin, chargée de la représentation, de la défense et de la promotion des artisans et des entreprises artisanales aux niveaux national et international
- La constitution d'une base de données nationale des artisans, qui a permis d'identifier plus de 450 236 professionnels
- Le déploiement de programmes structurés de renforcement des capacités dans une soixantaine de communes, ayant permis de former plus de 9 897 artisans en 2025
- La création du crédit ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) dédié aux artisans, dont l'octroi permet le financement du fonds de roulement ainsi que l'acquisition ou le renouvellement des équipements de production
- L'accompagnement de 20 000 jeunes artisans grâce au dispositif AZOLI, chacun bénéficiant d'une subvention de 200 000 FCFA pour faciliter leur insertion et le lancement de leur activité

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation du crédit ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) Artisan** pour sécuriser durablement le financement des acquisitions d'équipements modernes
- **La mise en service d'un village artisanal sur la Marina de Ouidah**, destiné à offrir aux artisans un espace de commercialisation donnant accès à plus d'un million de visiteurs par an

NOUVEAUX PROJETS

- **La mise en place de bases d'appui à l'artisanat** (centres équipés communaux) sur l'ensemble du territoire, adossées à une nouvelle gouvernance (gestion déléguée, encadrement des tarifs, mutualisation des équipements, etc.), afin de garantir un accès équitable et durable aux outils de production | [Q Voir détails](#)
- **La création d'ateliers d'excellence dédiés aux métiers d'art**, visant à structurer des pôles de savoir-faire de haut niveau et à renforcer la montée en gamme de la production artisanale | [Q Voir détails](#)
- **La réforme des dispositifs de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)**, à l'instar de la réforme des Certificats de Qualification aux Métiers, en vue de les aligner sur les exigences du marché, d'améliorer leur reconnaissance et de renforcer l'employabilité des artisans



Ateliers d'excellence

- **Véritables manufactures de prestige, ces ateliers des métiers d'art accueilleront des artisans et artistes sélectionnés pour leur maîtrise technique**, qu'ils s'engagent à porter vers les plus hauts standards de qualité
- **Chaque atelier sera un lieu vivant où tradition et excellence se combinent** : formation avancée, transmission intergénérationnelle, accès aux outils modernes de production et de finition, certification des savoir-faire et accompagnement à la commercialisation
- **L'ambition est double** : préserver un patrimoine immatériel irremplaçable tout en l'inscrivant dans les circuits économiques internationaux à forte valeur ajoutée (marchés du luxe, de la décoration, de la mode, de l'art contemporain et de l'architecture d'intérieur)
- **En créant des emplois qualifiés, durables et ancrés dans les territoires**, les ateliers d'excellence feront de l'artisanat béninois une filière d'avenir, de fierté et de rayonnement mondial



Bases d'appui à l'artisanat

L'objectif est de doter chaque commune du Bénin d'une base d'appui opérationnel d'ici 2033, équipée de plateaux techniques mutualisés adaptés aux filières locales prioritaires

- **La gestion de ces bases sera confiée à des opérateurs privés**, sous réserve du respect d'un cahier des charges rigoureux encadrant l'entretien des équipements, le suivi de l'usure, la qualité des services et le contrôle régulier de l'État
- **Des tarifs d'accès encadrés, transparents et unifiés seront fixés** pour garantir que tout artisan, où qu'il se trouve sur le territoire, puisse accéder à un plateau technique de production à moindre coût
- **Un dispositif permanent de maintenance préventive et d'accompagnement technique** sera mis en place afin de préserver la qualité des équipements et d'assurer la pérennité des installations